

INFO-LABORATOIRE
Service d'hématologie

24 février 2014

À tous les médecins,
Aux chefs des unités de soins Honoré-Mercier et Hôtel-Dieu,
Aux chefs des programmes CLSC de la MRC d'Acton, des Maskoutains et des Patriotes,
À tous les responsables des cliniques, résidences et entreprises privées qui ont une entente formelle de prélèvements,

Objet : Changement de tube pour l'analyse « Vitesse de sédimentation »

Docteur, Madame, Monsieur,

À compter du 3 mars 2014, le **tube noir** actuellement utilisé pour le prélèvement de la vitesse de sédimentation sera **remplacé** par le **tube lavande 4 ml – EDTA K2**.

Vous trouverez ci-dessous un tableau indiquant le code informatique à utiliser selon le type de clientèle ainsi que le nombre de tubes requis en tenant compte que cette analyse est demandée seule ou combinée à une demande de formule sanguine.

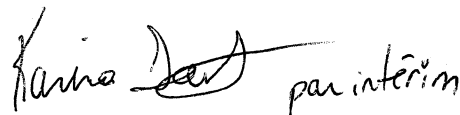
Clientèle interne		Clientèle externe	
Code	Tubes requis	Code	Tubes requis
SEDII	Si analyse demandée seule : <ul style="list-style-type: none">• 1 tube lavande	SEDIX	Si analyse demandée seule OU combinée à une FSC : <ul style="list-style-type: none">• 1 tube lavande (le tube servira pour les deux analyses)
	Si combinée à une FSC <ul style="list-style-type: none">• 2 tubes lavande (1 tube pour SÉDI + 1 tube pour FSC)		

Les conditions de conservation et de transport demeurent les mêmes : T° pièce dans un délai maximal de 4 heures.

Nous vous demandons de retourner les **tubes noirs** actuellement en votre possession au magasin de l'hôpital puisque ceux-ci seront rejetés à compter de la fin de mars 2014.



Dr Gilles Cuirot
Chef du département d'hématologie



par intérim

Johanne Lussier
Chef des services de biologie médicale